



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sociétés d'ambulances et covid-19

Question écrite n° 29370

Texte de la question

M. Jean-Jacques Gaultier appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation des entreprises de taxis et ambulances dans le contexte de crise économique liée à l'épidémie de coronavirus. En effet, actuellement sous-utilisées, ces entreprises ont perdu entre 80 % et 90 % de leur activité. Malgré cette situation, les personnels de ces sociétés sont également en première ligne dans la lutte contre le coronavirus, transportant de nombreux patients touchés par le covid-19. Aussi, il souhaiterait savoir quelles sont les mesures de soutien financier envisagées par le Gouvernement pour accompagner les sociétés de taxis et ambulances et valoriser leur rôle pendant cette crise sanitaire sans précédent.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Gaultier](#)

Circonscription : Vosges (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29370

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2020](#), page 3313

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)